



Les objectifs de développement durable



Edition 2024

Sommaire

Introduction	3
ODD 3	5
Améliorer l'accès aux soins de santé et réduire les risques sanitaires	5
La lutte contre la pollution	5
Indicateurs ODD 3	6
ODD 8	7
Promouvoir le développement économique local	7
Assurer des bonnes conditions de travail	7
Indicateurs ODD 8.3 et 8.8	8
La mission d'accessibilité bancaire de La Banque Postale	9
Indicateurs ODD 8.10	10
ODD 10	11
La Banque Postale, acteur de l'intégration économique et sociale	11
La promotion de l'égalité des chances	12
Indicateurs ODD 10.2 et 10.3	13
Les politiques d'égalité et de parité au sein de La Banque Postale	14
Indicateurs ODD 10.4	15
ODD 7 et 13	16
Renforcer l'ambition climatique de la Banque Postale	16
Accompagner les particuliers et les collectivités locales	17
Le financement d'actifs et de projets	17
Innovation au service de ses clients	18
Indicateurs ODD 7	19
Indicateurs ODD 13	20
ODD 15	22
Mesurer l'empreinte biodiversité	22
La gestion durable des forêts et la préservation des écosystèmes	23
Indicateurs ODD 15	26



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), présentent une série d'objectifs visant à mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous grâce à une action transverse et globale. Le secteur privé et notamment les institutions financières ont un rôle important à jouer car l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 nécessite des investissements de l'ordre de 5 000 à 7 000 milliards de dollars par an.

En 2019, la France a décidé de se doter d'une feuille de route. Celle-ci a pour objectif de définir les enjeux prioritaires, les leviers d'actions et d'identifier les acteurs mobilisés en faveur du développement durable.

En 2022, La Banque Postale a adopté la qualité d'entreprise à mission, faisant ainsi de son socle citoyen le moteur de sa performance au service de la transition juste. La raison d'être de La Banque Postale est intégrée à ses statuts : **« Parce qu'elle est née avec une vocation citoyenne, La Banque Postale est convaincue qu'il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires. En proposant des services performants et accessibles, notre mission est de permettre à chacun de s'accomplir et de contribuer, par ses choix d'investissement et d'épargne, d'assurance et de consommation, à construire une société plus attentive à la planète et à ceux qui l'habitent. Banquier et assureur engagé, nous voulons œuvrer à cette transition juste, avec tous nos clients et tous nos collaborateurs ».**


La mission de la Banque s'inscrit dans la continuité de son plan stratégique 2030, « la transition juste en action ». Elle constitue un véritable outil de gouvernance pour La Banque Postale. Trois convictions animent La Banque Postale, qui en a fait des objectifs statutaires, leviers de décisions stratégiques :

- transformer notre modèle de bancassurance par la culture de l'impact environnemental, social et territorial ;
- développer et promouvoir des produits et services répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux ;
- faire progresser les meilleurs standards et les pratiques réglementaires de la bancassurance par l'exemple de l'action.

La Banque Postale a mis en place des procédures afin de s'assurer des impacts positifs générés par ses offres de produits et de services : la « checklist ESG » et l'Indice Impact Global.

La « checklist ESG » est un outil interne permettant de s'assurer que chaque nouveau produit ou service inclut des critères ESG dès sa conception.

L'Indice d'Impact Global (IIG) a vocation de mesurer l'impact environnemental, sociétal et territorial et de faciliter les missions des conseillers bancaires au moment des octrois de crédit pour les clients particuliers et pour les clients personnes morales. L'objectif est de transformer La Banque Postale, et de quantifier son impact sur la société. En 2023, l'Indice d'Impact Global a été déployé sur trois lignes métiers : le financement d'actifs et de projets, le financement de bien immobilier commercial et le crédit immobilier aux particuliers.



Consciente des enjeux climatiques, politiques, sociaux et écologiques, La Banque Postale contribue durablement à la poursuite des Objectifs de Développement Durable. Son modèle d'affaires interagit de manière très directe sur six ODD : l'ODD 3 « Santé et bien-être », l'ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable », l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », l'ODD 10 « Réduction des inégalités » l'ODD 13 « Lutte contre le changement climatique », l'ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ».



ODD 3 : Santé et bien-être

L'ODD 3 « Santé et bien-être » demeure un ODD prioritaire pour La Banque Postale. La proximité de La Banque Postale avec le secteur de la santé a été réaffirmée dans son plan stratégique 2030. Elle se traduit par des financements dans toutes les régions du territoire pour les hôpitaux et établissements de santé. La Banque continue également de collaborer avec les acteurs associatifs qui œuvrent pour la santé de tous.

Améliorer l'accès aux soins de santé et réduire les risques sanitaires

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.13 Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Attachée à sa signature citoyenne, La Banque Postale propose des solutions de financement adaptées à destination des hôpitaux publics, des régions et des départements. Elle est le 1^{er} prêteur des collectivités locales depuis 9 ans et le 2nd prêteur des hôpitaux¹.

En 2023, le montant des financements en faveur des hôpitaux publics s'est élevé à 1,1 milliard d'euros. De plus, 240 millions d'euros de crédits moyen et long-terme ont été octroyés aux organismes publics et associatifs gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux, et ce, pour financer la construction, l'acquisition ou l'aménagement d'établissements d'accueil de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, ou encore l'acquisition de matériel médical pour des établissements de soins.

Par ailleurs, La Banque Postale soutient chaque année l'Association Française contre les Myopathies (AFM) à l'occasion du Téléthon. La Banque organise également des appels aux dons des clients au bénéfice de la Croix-Rouge. Elle est également partenaire de l'association Solidarité Sida avec laquelle elle partage les valeurs d'engagement et de solidarité. Aussi, en raison de ses effets néfastes sur la santé et des coûts induits pour la collectivité, et en tant que signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, La Banque Postale exclut de ses activités les entreprises fabricant des produits à base de tabac ou liés au tabac.

CNP Assurances, à travers sa filiale en Argentine CNP Seguros, un nouveau produit a été lancé dans le cadre d'un partenariat avec MeCubro² : la micro-assurance Accidentes Personales propose depuis janvier 2023 des couvertures décès-invalidité accidentelle et dépenses médicales pour une prime très faible (0,20 euros par jour) permettant aux travailleurs sans emploi de justifier des couvertures nécessaires à l'octroi d'un emploi temporaire.

La lutte contre la pollution

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

En résonance avec les ODD 13 et 7, La Banque Postale s'engage en faveur de la transition énergétique en accompagnant l'ensemble de ses clients : une gamme verte dédiée aux particuliers, des prêts verts pour les PME-PMI et les collectivités, des émissions de titres obligataires « verts ». La Banque Postale applique des politiques d'exclusion pour certaines activités de financement et d'investissement : l'industrie du charbon, pétrole et gaz, et les activités susceptibles de contribuer à la dégradation des milieux environnementaux.

¹ Source : Observatoire de la dette - Finance Active – Mars 2023.

² ME CUBRO, courtier numérique argentin qui propose une nouvelle façon d'être assuré, de manière instantanée, flexible, 100 % en ligne et qui promeut l'inclusion financière. <https://mecubro.com/>

Indicateurs ODD 3

2023

Montant des financements en faveur des hôpitaux	1 100 M €
Montant des prêts à moyen et long termes octroyés aux organismes publics et associatifs gestionnaires d'établissement de santé et médico-sociaux	240 M €
Nombre d'assuré en prévoyance/protection (CNP)	36 M personnes
Collectes de dons auprès de la Croix Rouge Française	328 300 €
Collecte AFM-Téléthon	515 229 €





ODD 8 : Travail décent et croissance économique

La Banque Postale contribue à l'ODD 8, qui vise la « promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». En effet, au travers de sa mission d'accessibilité bancaire, la Banque démontre sa capacité à généraliser l'accès à ses services bancaires, financiers et d'assurances. D'autre part, elle contribue au développement économique local et à la croissance des territoires via des offres spécifiques pour les collectivités et entreprises (prêts verts pour les collectivités locales, offres de microcrédits...).

Promouvoir le développement économique local

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

Présente sur tout le territoire, La Banque Postale accompagne la croissance des collectivités et des entreprises avec des offres spécifiques (prêts verts pour les collectivités locales, offres de microcrédits, solutions de financement pour les très petites, les petites et les moyennes entreprises). La Banque Postale accompagne également 11 700 clients PME et ETI avec des solutions de financement à moyen et long terme, et élargit son offre en lançant des prêts citoyens (prêts verts, prêts sociaux, crédits à impact) à destination des entreprises à mission et des secteurs d'activité les plus exposés aux problématiques de transition énergétique et de souveraineté. La Banque a pour ambition de doubler le nombre de clients PME-ETI et d'atteindre une production annuelle de crédit moyen et long terme de 2,4 milliards d'euros d'ici à 2025. La Banque Postale contribue ainsi au développement du tissu économique local et à la croissance des territoires.

L'accessibilité des petites et moyennes entreprises aux appels d'offres de La Banque Postale est un des 3 axes de la politique d'achats responsables de la Banque mise en œuvre dès 2009. Ainsi, en 2023, le montant des achats de La Banque Postale auprès des PME est d'environ 175 millions d'euros HT. De plus, la Banque contribue à l'emploi indirect de personnes en situation de handicap. Le montant des achats de La Banque Postale auprès du secteur adapté et protégé, soit les Entreprises Adaptées (EA) et les Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), est de 512 651 euros TTC en 2023. KissKissBankBank&Co, filiale de financement participatif de La Banque Postale, accompagne des dizaines de créateurs, d'entrepreneurs et d'associations et contribue au financement de milliers de projets créatifs, associatifs et environnementaux. Cela représente une collecte de plus de 80 millions d'euros en 2023.

Dans le milieu associatif, une association sur dix est cliente de La Banque Postale. Ses conseillers spécialisés en centres d'affaires accompagnent 4 000 des principales associations (fondations, santé, enseignement, associations caritatives ou à vocation sociale) ainsi que des associations de plus petite taille. Ainsi, La Banque Postale demeure un partenaire légitime de l'économie sociale et solidaire.

Assurer des bonnes conditions de travail

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

La Banque Postale accorde une attention toute particulière à la conduite d'un dialogue social de qualité fondé sur la confiance et le respect mutuel. A fin 2023, 79 accords collectifs ont été signés en matière de progression professionnelle et de formation, de handicap, de diversité, d'égalité professionnelle et de rémunération juste. De plus, 97,37 % des collaborateurs du groupe sont employés en CDI, et 100 % sont couverts par une convention collective.

La Banque Postale est aussi très soucieuse des conditions de travail de ses collaborateurs. Des médecins du travail et des infirmières sont présents sur les principaux sites du groupe. Avec le soutien du cabinet Empreinte Humaine, un numéro téléphonique gratuit d'assistance psychologique est disponible 24h/24 et 7j/7. De plus, la Commission Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail se réunit tous les mois. Des actions de prévention sont déployées : évaluation des risques professionnels ; animations prévention et santé au travail ; aménagements de poste demandés par la médecine du travail.

Le choix de ses fournisseurs est également une composante essentielle dans le respect des droits du travail et plus largement des droits humains et de l'environnement. A ce titre, La Banque Postale a formalisé sa politique Achats Responsables et compte 7 164 fournisseurs signataires de sa charte Relations Fournisseurs et Achats responsables en 2023.

Indicateurs ODD 8		2023
Cible 8.3 : Développement des TPE et PME		
Financement des PME-ETI		
👁️ 2.5 Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif		1 000 M €
👁️ Dont Prêts Citoyens		400 M €
👁️ 2.6 Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local (PME-ETI)		1 900 M €
👁️ Dont Prêts Citoyens		500 M €
Achats auprès des PME		
Montant des achats de La Banque Postale auprès des PME		175 M €
Montant des achats auprès du secteur adapté et protégé (EA et ESAT)		512 651 €
Soutien aux entrepreneurs via les microcrédits		
Montant des microcrédits professionnels		132 M €
Cible 8.8 : Droits des travailleurs et sécurité au travail		
Santé des collaborateurs		
Taux d'absentéisme pour maladie		5,7 %
Nombre de jours d'arrêts pour maladie par collaborateur		20,95 jours
Accords Collectifs		
Nombre d'accords signés unanimement par les organisations syndicales		79 accords
Charte Achats Responsables : garantir le respect des droits des travailleurs auprès des fournisseurs, prestataires et sous-traitants		
Nombre de fournisseurs ayant validé la charte Achats Responsables		7 164 chartes

👁️ Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.

La mission d'accessibilité bancaire de La Banque Postale

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.

Grâce à sa mission d'accessibilité bancaire qui lui a été confiée par l'Etat Français, La Banque Postale répond tout particulièrement à la cible 8.10. Symbole de cette accessibilité bancaire, le Livret A de La Banque Postale correspond, pour les clients précarisés ou exclus, au seul dispositif de pré-bancarisation disponible et gratuit en France.

Au-delà de cette mission d'accessibilité bancaire, des offres dédiées pour la clientèle fragile ont été développées, comme la Formule de Compte Simplicité et le programme Atout Simplicité. La Banque Postale a notamment créé « L'Appui de La Banque Postale », une plateforme de conseil et d'orientation bancaire et budgétaire, qui a accompagné 33 595 clients en situation de difficultés financières en 2023. La mission de ce service est double : accompagner tous les clients de La Banque Postale rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou récurrentes et améliorer la prévention des situations de fragilité financière. En 2023, les équipes de L'Appui ont été formées pour accompagner les clients en situation de précarité énergétique : pédagogie auprès du client en cas de dépenses énergétiques trop importantes, éco-gestes pour optimiser les dépenses, orientation vers les fournisseurs les plus accessibles.

Consciente des difficultés d'accès à la propriété, La Banque Postale propose un prêt immobilier sans apport personnel ainsi qu'un prêt d'accession sociale à la propriété (PAS). En matière de crédit immobilier classique, 17,1 % des ménages emprunteurs ont des revenus mensuels inférieurs à deux SMIC nets fin 2023.

Ainsi, les clients en situation de fragilité financière, disposent de nombreuses offres et services inédits sur le marché, par son exhaustivité et la qualité de l'accompagnement proposé. La Banque Postale a également engagé des échanges directs et entretient des relations avec les acteurs publics du domaine social et les associations de lutte contre l'exclusion afin de favoriser « l'inclusion bancaire ». La Banque Postale a créé dès 2012 une initiative de réflexion et d'action afin de développer de nouvelles pratiques pour répondre aux besoins des clientèles en situation de fragilité financière. Cette « initiative contre l'exclusion bancaire » a trois ambitions :

- Faire progresser la connaissance réciproque entre les populations en difficulté financière et les acteurs (bancaires et autres) qui interagissent avec elles ;
- Se former ensemble pour élaborer et expérimenter des produits, des services et des pratiques, prenant en compte les attentes effectives de ces clientèles ;
- Promouvoir et défendre, notamment auprès des pouvoirs publics, les solutions les plus pertinentes imaginées collectivement.



Indicateurs ODD 8

2023

Cible 8.10 : Accès aux services financiers et d'assurance

L'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière

Clients en situation de fragilité financière*	1,7 M clients
🕒 2.4 Évolution du NPS des clientèles en situation de fragilité financière	-1
Clients Livret A bénéficiaires de la mission de service public d'accessibilité bancaire	1,3 M clients
Nombre de personnes accompagnées par le dispositif l'Appui	33 595 personnes
Nombre de détenteurs de la Formule Compte Simplicité (offre dédiée aux clients fragiles)	400 590 détenteurs
Part des livrets A avec un encours inférieur à 150 euros	49,3 %
Accessibilité aux prêts immobiliers	
Part des emprunteurs bénéficiant d'un crédit immobilier avec un revenu inférieur à 2 SMIC par mois	17,1 %
Offre de microcrédits personnels	
Nombre de microcrédits personnels décaissés (dédiés à l'habitat)	1 338 prêts
Montant des microcrédits personnels décaissés (dédiés à l'habitat)	4,6 M €

🕒 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.



* Clients en situation de fragilité financière, tels que définis par la Banque de France.



ODD 10 : Réduire les inégalités

En résonance avec l'ODD 8 et au regard de sa mission d'accessibilité bancaire, La Banque Postale porte une attention permanente aux populations fragiles. Ainsi, elle contribue fortement à l'ODD 10, et plus particulièrement aux cibles 10.2, 10.3 et 10.4.

La Banque Postale, acteur de l'intégration économique et sociale

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur origine, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Le législateur a confié au Groupe La Poste quatre missions de service public, parmi lesquelles la mission d'accessibilité bancaire, que La Poste exerce au travers de sa filiale La Banque Postale. Cette mission d'accessibilité bancaire garantit un accès universel et non discriminant à des services bancaires gratuits, simples et indispensables pour des personnes exclues de la bancarisation traditionnelle et qui ont des besoins spécifiques. Le Livret A de La Banque Postale est l'instrument principal de cette accessibilité bancaire. La Banque Postale œuvre aussi pour l'accessibilité bancaire des demandeurs d'asiles.

En 2023, 360 bureaux étaient référencés comme interlocuteurs des centres de rétention administratifs. Ils ont été mis en place pour répondre à trois objectifs : favoriser l'intégration sociale, lutter contre toute forme de discrimination dans l'accueil des clients et faciliter l'accès de ces publics aux services bancaires. De plus, La Banque Postale a mis en place des agences référencées « majeurs protégés ». Ils assurent la gestion des opérations liées aux comptes des personnes protégées.

En termes d'assurance, à l'international, CNP Assurances propose des produits de micro-assurance innovants et des prestations en cas de « coup dur ». À travers sa filiale en Argentine, en septembre 2023, CNP Assurances a lancé une micro-assurance dommage permettant la couverture contre le vol de son téléphone portable, pour une prime comprise entre 1 et 4 euros par mois, seul et unique lien avec le marché de l'emploi des populations à très faibles ressources qui ne disposent pas de tablette ou d'ordinateur personnel.

D'autre part, Le Réseau La Poste œuvre pleinement pour l'accès des bureaux de postes, des produits et des services aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, la mise en accessibilité des GAB (Guichets Automatiques de Banque) et TLS (Terminaux Libre-Service) se poursuit avec un taux d'accessibilité fin 2023 de 92 %. Pour les relations à distance, le service Sourds et Malentendants est accessible grâce au partenariat avec DEAFI.

En matière d'action sociale, La Banque Postale intervient via sa filiale Domiserve, un acteur exclusivement dédié au secteur des Services à la Personne. Domiserve accompagne les collectivités locales, les mutuelles, et les caisses de retraite pour mettre en œuvre et piloter leurs dispositifs d'aide à la personne, et développe des solutions innovantes pour l'autonomie à domicile. Domiserve accompagne plus d'un département sur trois et est devenu, depuis janvier 2023, l'opérateur unique pour la mise en place des prestations d'action sociale du « Bien vieillir chez soi » de l'Agirc-Arrco.

La Banque Postale est aussi la Banque de 8 bailleurs sociaux sur 10³, soit 90 % du parc de logement social (5,3 millions de logements sociaux⁴). Pour les populations en situation de fragilité économique, La Banque Postale est la principale banque à permettre le paiement de loyer via des versements en espèces dans les bureaux de poste sur tout le territoire ou via un outil dédié d'encaissement des loyers à distance.

Fort de son ancrage territorial, elle est également un partenaire bancaire de premier ordre de l'économie sociale et solidaire (partenaire engagé de près de 4 000 associations gestionnaires) en œuvrant pour l'intérêt général et en déployant les politiques publiques d'aménagement, de transport et d'éducation.

³ Source : interne et chiffres et statistiques du logement social | Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (ecologie.gouv.fr) à novembre 2023.

⁴ Source : études statistiques au 1^{er} janvier 2023 - Données Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires mis à jour le 21/12/2023.

La promotion de l'égalité des chances

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

Avec son programme de mécénat sociétal « L'Envol, le Campus de La Banque Postale » la Banque démontre son engagement en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances. Le dispositif, soutenu par l'Éducation nationale depuis son lancement en 2012, a pour mission de favoriser le parcours scolaire d'élèves talentueux, issus de milieux modestes, venant de toute la France, Départements et Régions d'Outre-Mer inclus. Il les accompagne de façon individualisée, de leur entrée au lycée jusqu'à leur intégration dans des filières supérieures générales, technologiques ou professionnelles d'excellence et/ou leur insertion professionnelle.

Depuis 6 ans, le taux de réussite au baccalauréat des jeunes de l'Envol est de 100 %, avec en 2023, un taux de mention de 92 % en voie professionnelle et 82 % en voie générale et technologique⁵.



⁵ Versus 41 % de mention en voie PRO et 66 % de mention en voie GT au niveau national.

Indicateurs ODD 10

2023

Cible 10.2 : Autonomisation des personnes

Assurer l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap

Part des bureaux de postes qui disposent d'un espace de vente accessible à tout handicap

92 %

Bureaux de poste équipés de guichets automatiques bancaires avec au moins un guichets automatiques bancaires (GAB) accessible aux personnes à mobilité réduite

97 %

Part des bureaux de postes équipés d'amplificateur de son pour les clients sourds et malentendants

89 %

Nombre de personnes sourdes et malentendantes accompagnées par DEAFI

8 274
personnes

Nombre de bureaux référents de migrants

360 bureaux

Cible 10.3 : Egalité des chances

L'Envol, le Campus de La Banque Postale

Nombre de jeunes bénéficiant du dispositif l'envol

508 jeunes

Taux de réussite au Baccalauréat des jeunes accompagnés

100 %

Nombre de collaborateurs engagés au sein de l'Envol

241
collaborateurs

Nombre d'heures de temps de travail solidaire

1 596 heures

Les politiques d'égalité et de parité au sein de La Banque Postale

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Avec le renouvellement en 2024 de son accord « Diversité et Egalité Professionnelle », La Banque Postale renforce ses engagements en faveur de la parité en se fixant plusieurs objectifs : accroître la présence des femmes sur les postes à responsabilités, accompagner les futures dirigeantes par des dispositifs ciblés d'actions de formation et sensibiliser les équipes à ces enjeux. En 2023, La Banque Postale a maintenu son score de 92/100, en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes.



Banque responsable et citoyenne, La Banque Postale s'engage aussi pour la diversité et l'égalité des chances afin de donner l'accès à tous à ses métiers. A ce titre, elle poursuit sa politique de développement de l'emploi des personnes en situation de handicap, favorise leur insertion et assure leur développement de carrière. Cette démarche d'inclusion et de diversité intervient à chaque étape de la vie professionnelle des collaborateurs : recrutement, promotion et opportunité professionnelle, développement, maternité/paternité, accompagnement des fins de carrière, etc.

Indicateurs ODD 10

2023

Cible 10.4 Politiques ciblées pour l'égalité

Lutte contre les discriminations et promotion de la parité

Rémunération brute annuelle en moyenne pour les femmes	43 984 €
Rémunération brute annuelle en moyenne pour les hommes	51 875 €
Index Egalité Homme-Femme	92/100
Part de femmes au Comité exécutif de La Banque Postale	64 %
Part de femmes au Conseil de Surveillance de La Banque Postale	40 %
③ 3.1 Part des femmes parmi les cadres stratégiques et dirigeantes	39,9 %
Part de femmes parmi les cadres	55,8 %
Part des femmes dans l'effectif	59,1 %
Nombre de collaborateurs en situation de handicap accompagnés	1 446 collaborateurs

③ Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.





ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Consciente des enjeux climatiques et environnementaux, La Banque Postale développe, dans toutes ses activités, des offres de produits et services pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Ainsi, elle contribue, de manière conjointe, aux ODD 13 et 7.



Entre 2021 et 2023, La Banque Postale a réduit ses émissions de GES de 6 % sur ses scopes 1 et 2, avec un objectif de réduction à 2030 de 43,6 %. Les trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, Scope 2 et Scope 3 catégorie 15) de la Banque ont été validées par la Science Based Targets initiative (SBTi)⁶.

Elles s'inscrivent dans son engagement à atteindre zéro émission nette pour l'ensemble de ses activités (y compris ses portefeuilles de financement et d'investissement) à l'horizon de 2040 - soit 10 ans avant la date limite fixée par l'Accord de Paris - sous réserve que les États et les entreprises prennent les actions nécessaires en ce sens. Avec ses filiales LBP AM et CNP Assurances, La Banque Postale a pris des engagements de réduction des émissions envers la Net Zero Banking Alliance, Net Zero Asset Manager Initiative et Net Zero Asset Owner Alliance, des initiatives de l'ONU.

Afin d'agir concrètement sur ses émissions de gaz à effet de serre (GES), La Banque Postale a lancé en 2015 sa première édition du « Fonds Carbone », devenu en 2023 le Fonds Impact Climat et Biodiversité. Ce Fonds est un dispositif interne de monétisation de l'empreinte carbone de La Banque Postale agissant en faveur de la décarbonation de la Banque. Pour les sept premières éditions, une enveloppe financière totale de plus de 3 millions d'euros a permis de financer des projets internes de réduction des émissions de GES. Afin de répondre au double défi du climat et de la biodiversité, le « Fonds Impact Climat et Biodiversité », intègre désormais le financement de projets nationaux et internationaux tant en termes de séquestration de CO₂ qu'en termes de protection et de restauration de la biodiversité.

En 2023, le prix interne de la tonne de CO₂ a été revalorisé afin de s'aligner sur les objectifs de la Banque. Il est maintenant fixé à 60 euros/t eqCO₂ (contre 10,5 euros/t eqCO₂ en 2022).

Ainsi, les 110 projets financés depuis le lancement participent directement à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES de La Banque Postale. Ils ont permis d'éviter l'émission de plus de 6 000 tonnes de CO₂.

Renforcer l'ambition climatique de la Banque Postale

En 2023, La Banque Postale a publié son premier rapport climat, regroupant l'ensemble de ses engagements pour le climat. Il a été réalisé en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), un groupe de travail issu du Conseil de la stabilité financière, instance internationale regroupant 26 autorités financières nationales. Cette instance propose un cadre pour favoriser la transparence des entreprises en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques et de mise en œuvre d'opportunités liées au changement climatique. Cette publication marque une nouvelle étape dans la volonté de La Banque Postale de mettre en évidence ses actions en faveur d'une finance durable et de la transition juste, et d'aligner sa communication sur les meilleures pratiques de place.

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

⁶ Les cibles à 2030 sont à faire revalider par la SBTi.

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Accompagner les particuliers et les collectivités locales

Depuis fin 2015, La Banque Postale accompagne ses clients dans leurs engagements citoyens avec une « gamme verte » destinée aux particuliers, proposant des solutions de financement pour l'habitat (rénovation énergétique avec l'Eco-Prêt à Taux Zéro, et le Prêt Personnel Travaux Vert à impact et l'écomobilité (Prêt Personnel Auto à impact). Avec la gamme des prêts personnels à impact, les taux sont modulés de manière avantageuse pour favoriser les projets d'écomobilité et les travaux d'économie d'énergie. La Banque Postale prend en charge la compensation des émissions de gaz à effet de serre des véhicules financés pendant deux ans et, pour chaque prêt travaux verts, elle reverse un don de 20 euros au programme Habitat de la Fondation de France qui contribue à la lutte contre le mal-logement.

En 2023, La Banque Postale s'est également posé la question de l'accès à des logements de qualité en complément des offres de prêts travaux verts. Elle a ainsi développé le Prêt Avance Rénovation qui contribue à l'amélioration de la performance énergétique des logements. De plus, le crédit immobilier à impact a pour ambition de permettre aux clients de La Banque Postale de devenir acteurs de la transition juste en les incitant à favoriser des projets immobiliers à impact positif sur les dimensions environnementales, territoriale et d'inclusion sociale ou à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cette nouvelle offre de crédit permet de faire bénéficier les futurs acquéreurs d'un taux de crédit immobilier bonifié en fonction de l'impact positif de leur projet d'acquisition. Les clients qui font l'acquisition d'un bien peu performant et qui réalisent des travaux de rénovation énergétique seront également accompagnés via un taux bonifié.

Pour les collectivités territoriales, La Banque Postale a développé en 2019 les prêts verts. Ces prêts verts leur permettent de financer des projets en lien avec la transition écologique : mobilité douce, eau et assainissement, gestion et valorisation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments publics, production d'énergie renouvelable. En 2023, plus d'un tiers des prêts accordés aux collectivités locales représentent des prêts verts et sociaux, pour un montant total de 1,6 milliard d'euros. La Banque a également élargi son offre de prêts verts alignés sur la taxonomie verte européenne aux entreprises. Son cadre d'émission obligatoire a été mis à jour afin de respecter les critères définis par la Taxonomie Européenne.

Le financement d'actifs et de projets

En matière de financement d'actifs et de projets, La Banque Postale, depuis sa création, a fait le choix de financer exclusivement le développement des énergies renouvelables, excluant le financement des énergies fossiles. À fin 2023, les encours de financement de projet d'énergies renouvelables atteignent 2 649 millions d'euros. L'exposition nette de La Banque Postale aux énergies fossiles représente 0,01 % de son portefeuille entreprise en 2023. De plus, Lendopolis, la filiale de KissKissBankBank, spécialiste du financement participatif des énergies renouvelables, attire de nombreux particuliers désireux d'investir directement dans des projets d'énergies renouvelables sur les territoires français de métropole et d'outre-mer. Ainsi, 50 millions d'euros ont été levés en 2023. En matière d'investissement, le soutien à la transition énergétique est intégré dans l'analyse sur lequel se base la philosophie ISR (Investissement Socialement Responsable) de LBP AM. CNP Assurances veille également à respecter des engagements ESG dans sa gestion d'investissements. Ces deux acteurs mettent en œuvre des politiques sur les énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz). LBP AM dispose des fonds thématiques dédiés à la transition énergétique, le fonds LBP AM ISR Actions Environnement et LBP AM ISR Global Climate Change, qui permettent aux clients d'investir en faveur de la transition énergétique.

En septembre 2023, La Banque Postale, LBP AM et CNP Assurances ont lancé un fonds de dette infrastructure à impact de 1 milliard d'euros en faveur de la transition énergétique, à déployer sur une période de trois ans. Classé Article 8 SFDR, ce fonds vise à financer des infrastructures européennes contribuant à limiter le réchauffement global bien en dessous des 2 °C, en ligne avec l'Accord de Paris. Ce projet est une nouvelle illustration des synergies développées au sein du grand pôle financier public grâce aux expertises combinées de La Banque Postale, LBP AM et CNP Assurances.

En 2023, CNP Assurances a triplé ses encours d'investissements à impact comparativement à 2022, atteignant ainsi 1,6 milliard d'euros à fin 2023 et dépassant sa cible d'1 milliard d'euros à horizon 2025⁷.

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Innovation au service de ses clients

Afin de sensibiliser ses clients au changement climatique et donner les moyens à chacun de s'engager pour réduire leur empreinte carbone, La Banque Postale a choisi d'intégrer CARBO dans l'application de La Banque Postale. Start-up incubée par La Banque Postale à travers Platform58, CARBO permet de mesurer l'empreinte carbone de ses clients, via une analyse de leurs dépenses de carte bancaire, mais aussi pour la réduire grâce à des conseils personnalisés.



⁷ CNP Assurances s'appuie sur la définition des investissements à impact adoptée en 2021 par la place de Paris. La finance à impact est une stratégie d'investissement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques (source : Document d'enregistrement universel 2023 CNP Assurances).

Indicateurs ODD 7		2023
Lendopolis		
Montant collecté par Lendopolis pour financer des projets de transition énergétique sur le territoire français		50 M €
Offre de prêts pour les collectivités locales		
👁	2.1 Production annuelle de crédit auprès des collectivités locales	4 500 M €
👁	Dont prêts Verts et Sociaux	1 600 M €
Investissement pour la transition énergétique		
Encours labélisés Greenfin de LBP AM		820 M €
Production annuelle des financement de projets d'énergies renouvelables		868 M €
👁	2.2 Production en financement d'actifs et de projets déployée pour les projets d'énergies renouvelables	4 600 M €
👁	2.3 Encours d'investissement CNP Assurances en faveur de la transition énergétique	27 300 M €
👁	1.4 Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone	14 553 clients
Efficacité énergétique des bâtiments de La Banque Postale		
Nombre de bâtiments sur lesquels a été déployé le Dispositif Éco Énergie Tertiaire		52 immeubles

👁 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.

Indicateurs ODD 13

2023

Sensibilisation des collaborateurs

1.1 Part des collaborateurs ayant suivi au moins deux formations RSE / finance durable	70 %
1.2 Prise en compte des objectifs extra-financiers dans la variable individuelle des collaborateurs du Groupe	20 %*

Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris

	31 déc. 2023	Cible 2030**
Empreinte opérationnelle (scopes 1 & 2) (Teg CO ₂)	6 368	3 931
	30 juin 2023	Cible 2030**
Scope 3 : Secteur Immobilier résidentiel Particuliers (Kg CO ₂ e/m ²)	28	13
Scope 3 : Secteur Immobilier résidentiel Commercial (Kg CO ₂ e/m ²)	31,1	11,5
	30 juin 2023	Cible 2025
Scope 3 : Portefeuilles Actions et obligations des grandes entreprises (Scopes 1 & 2 de nos clients) (°C)	2,30 °C	2,20 °C
Scope 3 : Portefeuilles Actions et obligations des grandes entreprises (Scopes 1, 2 & 3 de nos clients) (°C)	2,35 °C	1,88 °C
Scope 3 : Portefeuilles Crédits moyen/long terme aux grandes entreprises (Scopes 1 & 2 de nos clients) (°C)	2,62 °C	2,3 °C
Scope 3 : Portefeuilles Crédits moyen/long terme aux grandes entreprises (Scopes 1, 2 & 3 de nos clients) (°C)	3 °C	2,11 °C

Atténuation du changement climatique : objectifs NZBA

Émissions indirectes de GES scopes 3 - Catégorie 15 - portefeuille secteur automobile (exprimées en kgCO ₂ e par véhicule par kilomètre)	Réduction de 7 % jusqu'à 2030
Émissions indirectes de GES scopes 3 - Catégorie 15 - portefeuille secteur aviation (exprimées en kgCO ₂ e par passager par kilomètre)	Réduction de 56 % jusqu'à 2030
Émissions indirectes de GES scopes 3 - Catégorie 15 - portefeuille secteur ciment (exprimées en kgCO ₂ e/t de ciment produite)	Réduction de 30 % jusqu'à 2030

Engagement envers la Net Zero Asset Manager Alliance : Alignement des encours totaux sur une cible de décarbonation compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris

Objectif 2030 : 80 % d'actifs totaux alignés avec Net Zéro, 90 % d'actifs éligibles alignés avec Net Zéro

Objectif 2040 : 100 % d'actifs alignés avec Net Zéro

Objectif 2050 : 100 % d'actifs Net Zéro

* Sur 48% du périmètre du groupe : Correspondant au périmètre des collaborateurs de CNP assurances France et du réseau LBP agissant pour le compte de La Banque Postale.

** à faire valider par la SBTi.

Engagements envers la Net Zero Asset Owner Alliance (point de départ 2019)

Objectif 2024 :

Réduire de 25 % l’empreinte carbone du portefeuille actions et obligations d’entreprise en direct
Réduire de 10 % l’empreinte carbone du portefeuille immobilier en direct
Réduire de 17 % l’intensité carbone des producteurs d’électricité en direct

Objectif 2025 :

Atteindre un encours d’investissement verts de 25 %

👁 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022.
Voir page 3.





ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

A La Banque Postale, le défi de la biodiversité est considéré comme une extension naturelle de ses efforts en matière de lutte contre le changement climatique. En 2021, La Banque Postale s'est engagée à développer une stratégie et à rehausser ses engagements pour protéger la biodiversité, en signant le « Finance for Biodiversity Pledge », une initiative mondiale regroupant 177 institutions financières. Cette alliance vise à restaurer et préserver la biodiversité dans les activités d'investissement et de financement.

L'année 2022 a été marquée par l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM). Cet accord ambitieux définit des objectifs et cibles précis afin d'enrayer la perte de biodiversité d'ici 2030 :

- Réduire de moitié le risque global lié aux pesticides ;
- Restaurer 30 % des écosystèmes terrestres et maritimes dégradés d'ici à 2030 ;
- Protéger 30 % du territoire national, terrestre et marin ;
- Diminuer de moitié l'établissement des espèces exotiques envahissantes ;
- Stopper l'extinction des espèces due aux activités anthropiques d'ici 2050.

Pleinement consciente des grands enjeux et orientations du nouveau Cadre mondial, La Banque Postale souhaite mobiliser l'ensemble des leviers d'action dont elle dispose pour aligner sa feuille de route sur le Cadre Mondial de la Biodiversité, sous un angle de « double matérialité » :

- Matérialité financière : les entreprises sont dépendantes du capital naturel et des services écosystémiques.
- Matérialité d'impact : les activités des entreprises ont un impact sur la nature.

Comprendre ses relations avec le vivant et mesurer l'empreinte de son activité sur la biodiversité tout au long de sa chaîne de valeur devient incontournable dans ce contexte. C'est la première étape pour concevoir une feuille de route robuste, alignée sur la politique biodiversité de la Caisse des Dépôts, visant tout à la fois à réduire ses impacts sur les écosystèmes naturels en se plaçant sur une trajectoire scientifique, à protéger et à restaurer la biodiversité, à maîtriser les risques et à saisir les opportunités associées à ces sujets.

La Banque Postale a ainsi décidé de publier en 2024 un rapport suivant les recommandations de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure) sur ses portefeuilles de prêts immobiliers ainsi que de prêts aux entreprises et au Secteur Public et économie sociale. Ce projet innovant permettra de comprendre les impacts des financements de la Banque sur la biodiversité, ainsi que son exposition aux risques liés à la nature. Le rapport englobera l'ensemble des enjeux liés à la biodiversité pour ces portefeuilles.

Mesurer l'empreinte biodiversité

La Banque Postale / sur ses portefeuilles de financements

En tant que signataire du « Finance for Biodiversity Pledge », la Banque s'est engagée d'ici fin 2024 à évaluer les impacts positifs et négatifs des activités de financements et d'investissements sur la biodiversité, et à définir des objectifs pour augmenter les impacts positifs et réduire les impacts négatifs.

La mesure des impacts (négatifs ou positifs) et des dépendances de portefeuilles de financement aux services écosystémiques est un défi significatif pour une institution financière comme La Banque Postale. Elle a déjà commencé à mesurer son empreinte biodiversité en 2022 sur ses portefeuilles de financement de crédit immobilier résidentiel et commercial. Cette mesure d'empreinte, qui sera actualisée et publiée en 2024 dans le rapport suivant les recommandations de la TNFD, a permis d'identifier les sources principales d'impacts potentiels sur la biodiversité de ces portefeuilles et d'engager des réflexions pour fixer un plan d'action de réduction des impacts.

La Banque Postale / sur son fonctionnement interne

Au-delà de son empreinte indirecte liée à ses activités de financement, La Banque Postale souhaite agir sur son empreinte directe en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le Groupe La Banque Postale a mesuré en 2023 pour la première fois l'empreinte biodiversité de ses activités via le Global Biodiversity Score. L'outil propose une approche quantitative des impacts sur la biodiversité avec une première vision globale de son empreinte, une hiérarchisation de ses impacts et une gestion à moyen terme.

Impact statique, la « dette écologique » générée par les activités du Groupe sur 50 ans

Sur les 50 dernières années, le Groupe La Banque Postale a altéré l'équivalent de 99 km² d'écosystèmes terrestres intacts et 3 km² d'écosystèmes aquatiques intacts. 96 % des impacts statiques de La Banque Postale sont sur le scope 3 amont et notamment liés à l'amont agricole (occupation des sols et pollutions notamment) des chaînes de valeur des achats selon l'outil. La Banque Postale SA est l'entité du groupe La Banque Postale générant le plus d'impacts ce qui est cohérent avec le fait qu'elle ait le plus fort produit net bancaire et volume d'achat le plus important.

Impact dynamique de l'année

En 2022, l'empreinte dynamique des activités du Groupe La Banque Postale correspond à l'altération d'un espace de nature intact de 900 m².

Les impacts de La Banque Postale, en dynamique et en statique, sont majoritairement dus à l'occupation des sols, les GES et les pollutions liées aux achats. L'occupation des sols est un impact non négligeable, donc à adresser.

Les achats de biens et de services (scope 3 amont) concentrent la très grande majorité des impacts. Les achats informatiques sont le poste d'impact le plus important du scope 3 amont principalement du fait que la Banque n'achète pas de prestations véhicules / transport, matériel... La prise en compte de la biodiversité passe prioritairement par un travail sur les achats pour La Banque Postale.

La gestion durable des forêts et la préservation des écosystèmes

15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

En 2023, l'urgence à protéger les écosystèmes et les communautés de la déforestation et de la conversion des écosystèmes a amené La Banque Postale à définir une stratégie d'engagement pour accompagner ses clients / émetteurs / prospects :

- Alignée sur le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) :
 - Les 3 conditions avant que les produits ne puissent être mis sur le marché de l'UE ou exportés à partir du marché de l'UE : zéro déforestation, respect de la législation pertinente du pays de production, déclaration de diligence raisonnée ;
 - Les catégories de personnes concernées : opérateurs et commerçants ;
 - Les 7 produits de base : café, cacao, caoutchouc, huile de palme, soja, bœuf et bois, ainsi que les produits dérivés comme le cuir et les produits transformés.
- Allant au-delà du règlement européen RDUE en :
 - Intégrant dès maintenant la conversion des écosystèmes à son analyse de risques ;
 - Analysant la façon dont les activités de ses clients contribuent à la déforestation pour mener ensuite une stratégie d'engagement, alors que le RDUE n'impose pas au secteur financier de diligence vis à vis des entreprises impliquées dans la déforestation.

Cette stratégie d'engagement est complétée par une exclusion du financement et de l'investissement dans les exploitants et négociants, sauf si l'entreprise a mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation, et ce pour s'aligner sur la politique biodiversité de la Caisse des Dépôts.

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.

La Banque Postale a identifié plusieurs moyens de contribuer à l'accroissement de ses impacts positifs directs et indirects en matière de biodiversité.

Le Fonds impact climat et biodiversité

Le Fonds impact climat et biodiversité est au cœur de la politique de décarbonation de la Banque en traduisant sa responsabilité climatique. Afin de maintenir son niveau d'ambition et d'en faire un outil innovant contribuant à ces engagements, 3 nouveaux enjeux spécifiques ont été intégrés à compter de 2023 dont se doter de crédits carbone en finançant des projets nationaux et internationaux vertueux qui apportent des résultats tant en termes de séquestration de CO₂ qu'en termes de protection et restauration de la biodiversité.

Fonds Nature Impact du WWF France

La Banque Postale est devenue partenaire du fonds Nature Impact, une initiative lancée par le WWF France qui financera des projets de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité en France métropolitaine. Une coopération inédite entre les acteurs forestiers et le monde économique. Protéger la biodiversité de 15 000 hectares de forêt en France – soit l'équivalent du quart des forêts sous statut de protection forte par l'ONF – tout en créant un stockage additionnel de plus de 400 000 tonnes de carbone sur 30 ans : telle est l'ambition de l'initiative Nature Impact lancée au printemps 2023.

Concrètement, le budget alloué à Nature Impact par La Banque Postale servira à rétribuer les personnes ou organisations qui mettent en œuvre les actions sur le terrain. Ceci, sur le principe des PSE (Paiements pour services écosystémiques) déjà testé par WWF France sur des sites pilotes depuis 2021. Les bénéficiaires sont les propriétaires ou les gestionnaires privés, publics ou associatifs des espaces forestiers.

Chaque PSE attribué est proportionnel aux impacts additionnels du projet par rapport à une gestion forestière classique. Ce mécanisme incitatif permet également de compenser les pertes de revenus occasionnées, par exemple, par la non-exploitation du bois, et de couvrir les coûts, tels l'ouverture de clairière ou le marquage des arbres. Pour maximiser les bénéfices des PSE et éliminer les dérives, WWF France a mis en place un cadre strict basé sur seize principes.

Programme Nature 2050 de CDC Biodiversité

Créé en 2016 à la suite de l'Accord de Paris lors de la COP21, le programme Nature 2050 est porté par CDC Biodiversité et le Fonds Nature 2050. Il promeut et finance la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature, aux résultats quantifiables et inscrits dans la durée. Un engagement simple : 5 euros de contribution volontaire au programme Nature 2050 correspond à 1 m² de nature restaurée et suivi jusqu'en 2050.

Les projets soutenus ont un triple objectif :

- La protection, gestion et restauration de la biodiversité et des services écosystémiques ;
 - L'atténuation des conséquences du dérèglement climatique ;
 - L'augmentation de la résilience des territoires afin qu'ils puissent faire face au changement climatique
- Entre sa création en 2016 et fin 2022, le programme Nature 2050 a permis de soutenir plus de 60 projets pour un montant total récolté de plus de 11,6 millions d'euros.

En 2023, La Banque Postale a financé la création d'une forêt diversifiée sur une ancienne parcelle agricole à Availles-Limouzine dans la Vienne. Cette ancienne parcelle agricole non productive (prairies fauchées) avec un étang de 0,5 ha va devenir une parcelle forestière en futaie avec une zone humide attenante et de l'éco-pâturage.

LBP AM intègre l'enjeu de la préservation de la biodiversité dans sa politique d'investissement

En 2023, LBP AM et TFSA ont développé un scoring Biodiversité pour évaluer de manière holistique la qualité de la gestion de l'enjeu biodiversité. Applicable aux entreprises de tous secteurs, l'indicateur permet notamment d'évaluer si l'entreprise :

- Met en place une surveillance au niveau du conseil d'administration et/ou responsabilité au niveau de la direction exécutive pour les questions liées à la biodiversité;
- A pris des engagements publics ou rejoint une initiative liée à la biodiversité;
- A évalué ses impacts dans l'ensemble de sa chaîne de valeur;
- A mis en œuvre des actions afin d'atteindre ses objectifs dans l'année écoulée;
- Utilise et divulgue des indicateurs de performance afin de suivre ses impacts sur la biodiversité;
- Divulgue de l'information relative à sa gestion du sujet biodiversité dans de la documentation publique;
- Gère des enjeux spécifiques relatifs aux pressions qu'elle exerce sur la biodiversité: eau, déchets, déforestation, zones de biodiversité sensibles, chaîne d'approvisionnement.

Cet indicateur peut être employé dans la sélection de fonds thématiques et plus largement la sélection d'investissements durables au sens SFDR. Les composantes de l'indicateur peuvent également contribuer à l'identification de points de progrès pouvant alimenter l'engagement actionnarial.

Par ailleurs, LBPAM a lancé en 2021 un fonds actions internationales Tocqueville Biodiversity ISR permettant de financer des entreprises leader de leurs secteurs en termes de durabilité de leurs pratiques vis-à-vis de la biodiversité et des entreprises proposant des produits et services permettant la réduction des impacts sur la biodiversité.

15.11 Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement.

CNP Assurances a choisi d'investir dans une forêt et de participer à sa gestion durable pour à la fois de lutter contre le réchauffement climatique et compenser son empreinte carbone. Avec 57 536 hectares de forêts à fin 2023, CNP Assurances est la première entreprise propriétaire de forêts en France. La Société Forestière, filiale à 50 % de CNP Assurances, assure une gestion durable des forêts respectant la biodiversité et anticipant le changement climatique. En 2023, la photosynthèse des forêts détenues en direct par CNP Assurances a permis d'absorber 483 757 tonnes de CO₂, soit un ratio moyen de 8,6 tonnes de CO₂ absorbées par hectare de forêt. La préservation de la biodiversité fait partie de ses objectifs de gestion et l'application de son manuel de gestion forestière durable est certifiée ISO 9001. Fin 2023, 100 % des surfaces des forêts détenues par CNP Assurances et éligibles à la certification PEFC y adhèrent ou sont en cours d'adhésion.

Par ailleurs, CNP Assurances s'est engagée à mesurer d'ici à 2025 l'empreinte Biodiversité de 100 % de son patrimoine forestier dont déjà 69 % sont mesurés à fin 2023.

La charte de gestion durable pour ses forêts intègre un inventaire de la biodiversité potentielle, avec le souci de l'améliorer à l'aide d'actions comme la conservation de micro-habitats, l'aménagement de corridors écologiques, l'arrêt des travaux forestiers durant les périodes de reproduction des espèces les plus sensibles, l'interdiction des herbicides et fongicides et la limitation des insecticides aux seules urgences sanitaires. De plus, d'ici fin 2025, CNP Assurances s'est donné l'objectif de consacrer 3 % de la surface forestière à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle. A fin 2023, déjà plus de 2 % de la surface forestière bénéficient de cette initiative.

Indicateurs ODD 15

2023

Empreinte biodiversité de fonctionnement de La Banque Postale

Empreinte biodiversité statique terrestre	99 eq.km ²
Empreinte biodiversité statique aquatique	3 eq.km ²
Empreinte biodiversité dynamique	0,9 eq.km ²

CNP Assurances

Part du portefeuille actions et obligations d'entreprise en direct ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte	98 %
Empreinte Biodiversité statique terrestre du portefeuille Actions et Obligations d'entreprise en direct	49 m ² . MSA par K€ investi
Empreinte Biodiversité dynamique terrestre du portefeuille Actions et Obligations d'entreprise en direct	3,5 m ² . MSA par K€ investi

Financement de projets en faveur de la reforestation, la gestion forestière améliorée, l'agroforesterie, l'agriculture durable via le Fonds Impact Climat et Biodiversité

Nombre de projets financés	16
Dont nombre de projets labellisés/agrérés Bas Carbone	9
Dont nombre de projets respectant des standards de certification internationaux dont le « Verified Carbon Standard » ou « Gold Standard »	4



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 6 585 350 218 euros.
Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 RCS Paris 421 100 645
- Code APE 6419Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le no 07023424.
labanquepostale.com